

Introduction

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le village de Mailhac (Aude) se situe entre les contreforts du Minervois et la plaine narbonnaise, à une vingtaine de kilomètres au nord de Narbonne et à sept kilomètres de l'Aude. Mailhac est donc en prise directe sur le couloir audois, antique voie naturelle qui reliait l'Atlantique à la Méditerranée en passant par le seuil de Naurouze et la vallée de la Garonne (fig. 1). A Narbonne, port méditerranéen à l'origine de cet axe important, passait d'autre part la voie Héracléenne mettant cette région en relation d'un côté avec Marseille, la vallée du Rhône et l'Italie, de l'autre avec l'Espagne.

Adossé aux reliefs plus marqués du Serre d'Oupia et du massif de la Toureyre, Mailhac contrôle un paysage collinaire dont l'accès est assuré au-delà de ces reliefs par les gorges de la Cesse, la vallée encaissée du ruisseau de Saint-Jean-de-Caps et celle du Répudre.

C'est sur l'une des collines qui dominent le village actuel (fig. 2) que fut implanté à la fin de l'Age du Bronze un habitat dont l'étendue a été estimée à environ 6 ha (Taffanel 1975 : 25). Cette première agglomération était peut-être déjà entourée d'un rempart (Louis 1955). Ce plateau sera continuellement occupé jusqu'à l'époque romaine, sauf au VIII^e s. av. n. è. A cette époque en effet, l'habitat se déplace sur le bas de la pente sud de l'oppidum comme en témoignent les vestiges découverts (Taffanel 1992). On rappellera également la présence d'installations de production de céramique non tournée dans le vallon de Saint-Jean-de-Caps (Taffanel 1956).

L'oppidum domine une grande dépression fermée dans laquelle est installée la nécropole protohistorique (fig. 2). On a parlé à ce propos de plusieurs nécropoles, mais en fait, n'est-ce pas plutôt un grand cimetière qui débute vers 900 av. n. è. et paraît utilisé jusqu'à la fin de la Protohistoire ? Certes, les siècles passant, les coutumes funéraires vont changer, tout comme le mobilier. Mais ce qui caractérise à notre avis le site de Mailhac, c'est cette impression de continuité, dans le monde des vivants comme dans le monde des morts. La nécropole du Moulin est donc le noyau primitif des cimetières postérieurs.

2. HISTORIQUE DES RECHERCHES

L'identification de ce cimetière remonte à 1950, quand la parcelle 20 de la section A fut défoncée (fig. 3). La nécropole doit son nom à l'existence d'un moulin à vent installé sur un petit monticule de grès, le Moulin de Plaisance (fig. 5).

En 1950, 143 tombes furent explorées. C'est à cette époque que remonte la première publication de la nécropole (Taffanel 1950). En 1951, 4 sépultures du Bronze final étaient à nouveau fouillées dans une parcelle voisine, la parcelle 19 A1. Avec la sortie, en 1958, du deuxième volume du Premier âge

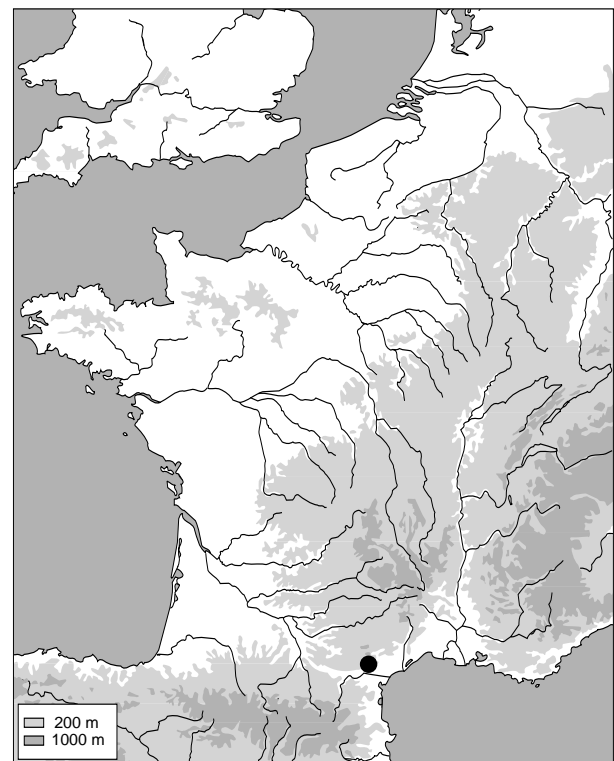


Fig. 1 : Situation géographique du site de Mailhac.

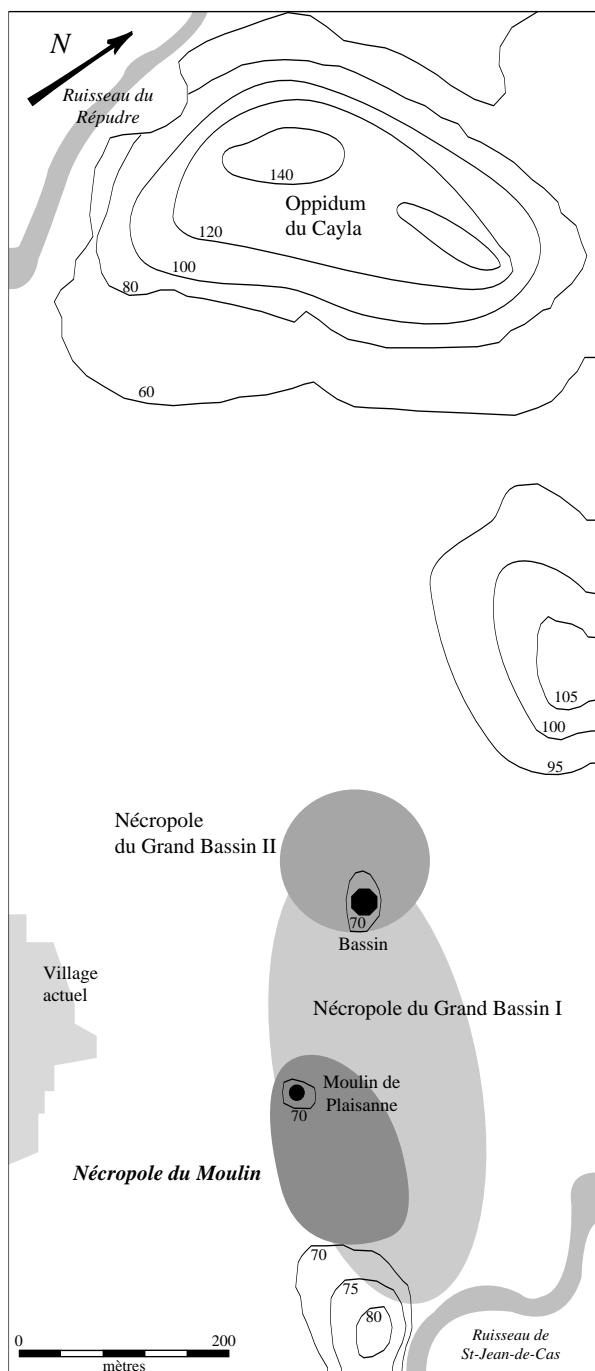


Fig. 2 : Situation topographique du cimetière du Moulin et schéma d'implantation des nécropolises du premier Age du fer.

du fer languedocien, consacré aux nécropolises à incinération, le cimetière du Moulin devient un site de référence de niveau européen (Louis 1958). En 1958, 78 tombes sont fouillées dans une autre parcelle (191 C1), puis 52 autres dans un terrain attenant (192 C1). En 1970, la parcelle 614 de la section C s'avère contenir également une partie du cimetière, mais il faut attendre 1973 pour que ce terrain puisse être partielle-

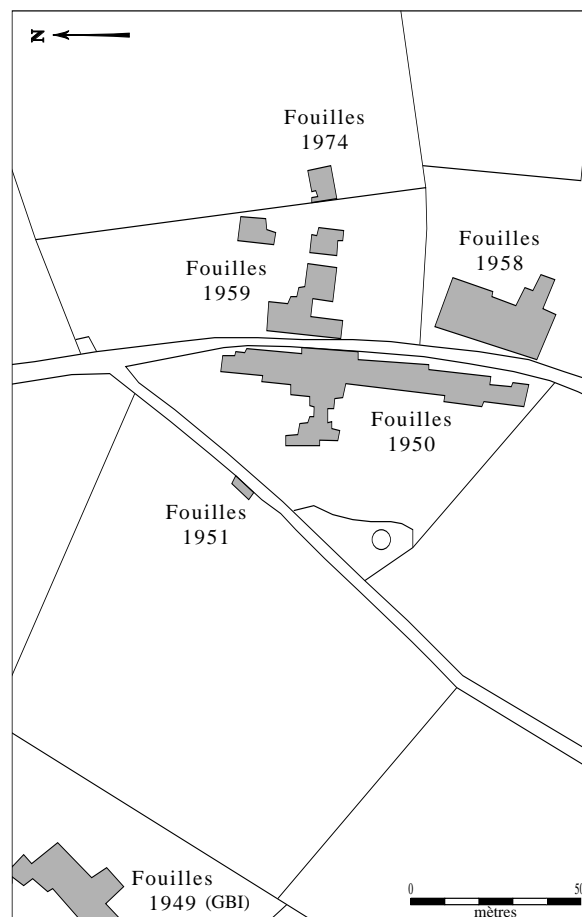


Fig. 3 : Emplacements des sondages successifs.

ment fouillé. A cette occasion, 13 sépultures sont exhumées mais 70 autres sont également repérées (1). Il faut aussi rappeler que d'autres sépultures du Bronze final avaient déjà été découvertes en 1948, à la limite du cimetière du Grand Bassin I (parcelle 18 A1)

La nécropole du Moulin a donc été explorée par Odette et Jean Taffanel pendant près de 25 ans. Elle servira à la réalisation de plusieurs ouvrages de synthèse (Guilaine 1972 ; Jockenhövel 1980 ; Louis 1955, 1958, 1960 ; Py 1990 ; Schüle 1969, etc...) et sera le corps principal du doctorat de l'un d'entre nous (T. J.).

Au bout du compte, ce sont près de 370 sépultures qui ont été fouillées ou sont utilisables par le mobilier recueilli, et l'on peut estimer environ à 800, voire 1000 le nombre total de tombes pour la fin de l'Age du bronze : la mosaïque des sondages successifs montre qu'il reste au moins 1 hectare de nécropole inexploré (fig. 3).

Cet ensemble est donc extraordinairement fourni même si, de toute évidence, nous n'avons pas la totalité du cimetière (fig. 4 et 6). Bien sûr, toutes les tombes ne sont pas intactes et bon nombre ont été touchées au cours des siècles par les travaux agricoles. Mais toutes apportent leur part d'informations.



Fig. 4 : Plan général du cimetière (les points non numérotés correspondent à des témoins qui ne sont pas assurément des sépultures).

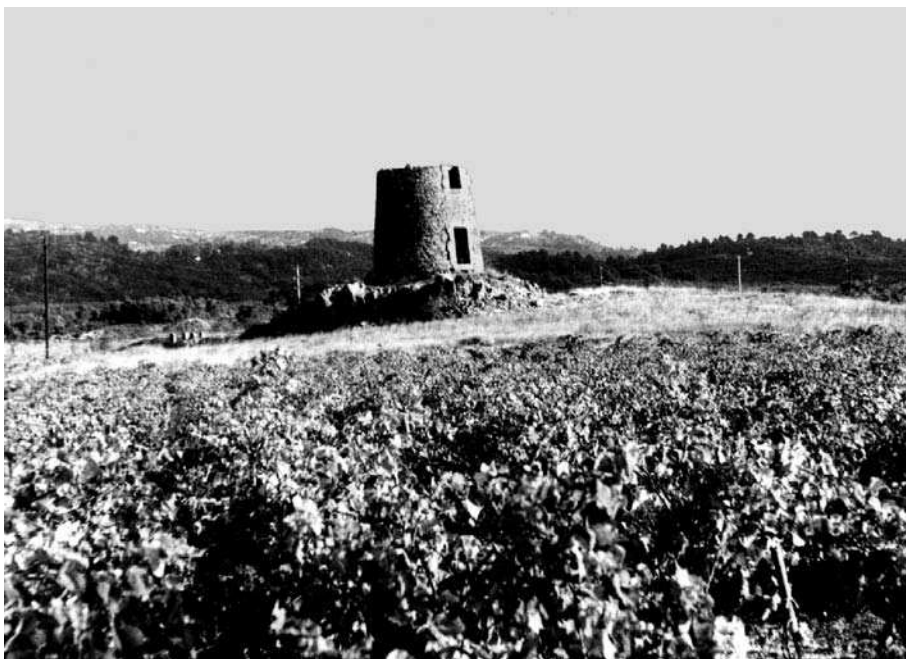


Fig. 5 : Vue de la parcelle A20 et du Moulin de Plaisanne (cliché O. Taffanel).

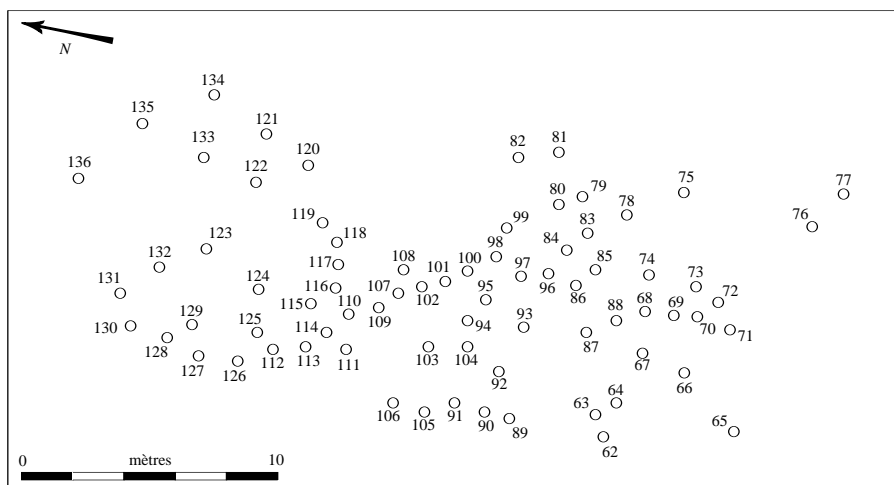


Fig. 6 : Plan partiel du secteur nord-ouest du cimetière.

3. MÉTHODE D'EXPLORATION

Les méthodes utilisées ont forcément été empiriques car les fouilles ont toujours été réalisées après les défonçages et les viticulteurs, dans notre région sèche, n'auraient pas admis que l'on dénudât trop longtemps le sous-sol. On a

donc adopté la méthode des tranchées parallèles et juxtaposées, larges de 2 mètres, ce qui explique l'aspect des plans des sondages. Après enlèvement des terres remuées par les charrues et ramassage des vestiges divers, on a décapé et fouillé les restes des tumulus et les loculus sépulcraux (2).

L'étude que nous exposons est, le lecteur s'en rendra compte, très proche de celle élaborée pour la nécropole du Peyrou à Agde (Nickels 1989) (3). On trouvera d'emblée l'inventaire des ensembles funéraires et le catalogue complet du mobilier. Cet inventaire présente les sépultures dans l'ordre chronologique des découvertes ; l'absence des ensembles n° 28 et 38 est liée au fait que ces vestiges n'ont rien à voir avec la nécropole mais correspondent à deux gisements d'époque Chalcolithique.

Nous aborderons ensuite l'étude du mobilier en commençant par la céramique, puis nous analyserons le matériel métallique. Le chapitre 3 expose la mise en séquences chronologiques des ensembles du Moulin. Les données anthropologiques et leur analyse détaillée forment la quatrième partie. Nous aborderons ensuite, au chapitre 5, la topographie et l'organisation générale du cimetière, avant d'appréhender la question des pratiques funéraires en fonction du sexe et de l'âge au décès des défunts (chapitre 6).

La septième partie est probablement l'approche la plus délicate dans l'étude d'une nécropole. Il s'agira d'envisager la hiérarchisation des sépultures et ainsi d'approcher brièvement le monde des vivants à travers le monde des morts.

Après la conclusion, deux contributions annexes présenteront d'une part les données de l'étude archéozoologique menée principalement par David Geddes, d'autre part les résultats des analyses métallographiques effectuées à Stuttgart par le Dr. M. Schröder.

NOTES

(1) Grâce à l'acquisition de cette parcelle par Odette et Jean Taffanel, une fouille programmée a pu être entreprise dès 1993.

(2) Dans certaines parcelles, on n'a pas pu ouvrir de grands sondages. Quelques tombes ont été fouillées et on a effectué un ramassage de surface

pour celles qui avaient été effleurées ou amputées par la charrue, ce qui explique, par exemple, la faible superficie du sondage dans la zone est.

(3) Cet ouvrage présente exclusivement les fouilles menées de 1950 à 1974 par O. et J. Taffanel. Les explorations récentes feront l'objet d'un autre volume.